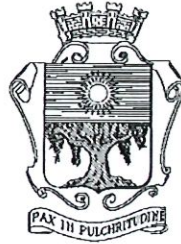


AR Prefecture

006-210600110-20240924-240924_07-DE
Reçu le 03/10/2024



DEPARTEMENT
DES
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT
DE
NICE

VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

ALPES-MARITIMES - 06310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 07 : COMMERCE – ENSEIGNES COMMERCIALES « SUPER U » ET
« PICARD » - REPOS DOMINICAL – DEMANDE DE DEROGATION ANNEE 2025
- AVIS

Séance Publique Ordinaire du 24 SEPTEMBRE 2024
A 19 heures dans la salle du Conseil
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Didier ALEXANDRE, Mme Arzu-Marie BAS, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Françoise SANCHINI, Mme Christiane VALLON, M. Grégory PETITJEAN, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, Mme Martine OLLIVIER, Mme Evelyne BOICHOT, Mme Sylvie REVERDY, M. Michel LOBACCARO, Mme Charlotte MARC, M. Gérald MARIN, Mme Marie-Anne SYLVESTRE, Mme Jacqueline POTFER, M. Bernard CHARTON,

PROCURATIONS : M. Guerino PIROMALLI à M. Guy PUJALTE, M. André RIOLI à Mme Marie-José LASRY, M. Jean-Elie PUCCI à M. Grégory PETITJEAN, Mme Carolle LEBRUN à M. Michel LOBACCARO, Mme Alexandra CANAL à Mme Charlotte MARC, M. Théo PANIZZI à M. Roger ROUX, Maire,

ABSENTS EXCUSES : Mme REID Sophie, M. Patryk OCHOCINSKI.

QUORUM : 14

PRESENTS : 19

VOTANTS : 25

Secrétaire : M. Grégory PETITJEAN

Date de convocation de séance : 17 septembre 2024

AR Prefecture

006-210600110-20240924-240924_07-DE
Reçu le 03/10/2024



VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2024

VII – COMMERCE – ENSEIGNES COMMERCIALES « SUPER U » ET
« PICARD » - REPOS DOMINICAL – DEMANDE DE DEROGATION ANNEE 2025
- AVIS

Madame Françoise SANCHINI, Adjointe au Maire, s'exprime en ces termes :

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code du travail,

Par courrier en date du 12 août 2024, Monsieur Ludovic PANDOLFO, directeur de l'établissement de commerce de détail « SUPER U » située à Beaulieu-sur-Mer, et par courrier en date du 11 juillet 2024, Monsieur Christophe VENGEON, directeur des ressources humaines de l'enseigne « PICARD » située à Beaulieu-sur-Mer, ont sollicité la possibilité d'ouvrir certains dimanches en 2025, à savoir :

- * Pour l'enseigne « SUPER U » :
- Les 6, 13, 20 et 27 juillet 2025,
- Les 3, 10, 17 et 24 août 2025.

- * Pour l'enseigne « PICARD » :
- 7 décembre 2025,
- 14 décembre 2025,
- 21 décembre 2025.

Cette démarche répond aux attentes de la clientèle locale et touristique.

Au vu des dispositions de l'article L3132-26 du code du travail, il appartient au Conseil municipal d'émettre un avis sur cette demande.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

A L'UNANIMITE,

- EMET un avis favorable à la demande de Monsieur Ludovic PANDOLFO, directeur de l'enseigne commerciale « Super U » situé à Beaulieu-sur-Mer, portant sur l'ouverture de son établissement les dix dimanches suivants : les 06, 13, 20 et 27 juillet 2025 et les 03, 10, 17 et 24 août 2025.

- EMET un avis favorable à la demande de Monsieur Christophe VENGEON, directeur des ressources humaines de l'enseigne « PICARD » située à Beaulieu-sur-Mer, portant sur l'ouverture de son établissement les quatre dimanches suivants : les 07, 14 et 21 décembre 2025,

AR Prefecture

006-210600110-20240924-240924_07-DE
Reçu le 03/10/2024



- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document permettant l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Roger ROUX

AR Prefecture

006-210600110-20240924-240924_07-DE
Reçu le 03/10/2024

